Association "Jangaderos"

Mai - Juin 1987

Jangadeiros - *J001*

Chers Amis,

De bonnes nouvelles pour commencer : l'Association Jangaderos a enfin une existence juridique et va pouvoir fonctionner, les formalités auprès de la Préfecture du Rhône sont terminées, un compte en banque est ouvert au nom de **"Jangaderos"** dans une agence du Crédit lyonnais.

Voici concrètement ce que nous vous proposons:

I. ADHESION A L'ASSOCIATION

Vous pouvez dès à présent envoyer votre adhésion au Trésorier Monsieur **B. PERRACHON**, 179 rue Joliot Curie - 69005 LYON. La cotisation est fixée à 50 frs par couple (établir les chèques au nom de Jangaderos). Cette adhésion vous permettra de rester en contact avec les autres parents adoptifs d'enfants brésiliens de Fortaleza, et de recevoir des nouvelles du Brésil par l'intermédiare des bulletins de liaison. D'ailleurs, si vous-même avez des nouvelles du Brésil, ou si vous possédez des documents que vous jugez interessants pour les autres membres de l'Association, envoyez les à Madame **FAVRE**, 18 rue Nicolas Garnier - 69100 VILLEURBANNE. Nous nous chargerons de leur diffusion dans un prochain bulletin.

II. PROJET DE PARRAINAGE

Le projet d'aide financière au Brésil, que nous avons tous manifesté, est en train de se concrétiser en prenant 3 directions différentes, mais qui vont toutes dans le même but : aider des enfants qui souffrent.

A. La crèche de Teresinha : la fondation Elvira Marinho

N'oublions jamais que l'Association est une idée de Teresinha elle-même qui a toujours souhaité que "ses" enfants gardent des contacts entre eux. Les couples qui étaient à Fortaleza recemment nous ont confirmé que la crèche vit d'une façon précaire. Elle "tourne" juste financièrement et n'aurait pas les moyens de faire face à un ennui, maladie ou arrivée massive d'enfants par exemple.

Nous souhaitons donc plusieurs fois par an lui apporter une aide financière qui lui permettrait d'améliorer un peu l'ordinaire des enfants qui sont chez elle, et de pouvoir faire face aux coups durs.

Teresinha a accepté que l'argent vienne directement de notre association; nous n'aurons donc plus besoin d'un intermédiaire comme l'oeuvre adoptive de Cognac. Un ordre de virement sera fait directement de notre compte bancaire sur le compte de la crèche de Teresinha.

B. La crèche IPREDE

Cremilda et Lucia Brendau nous ont fait parvenir un volumineux dossier sur la crèche IPREDE.

Cette crèche, qui fonctionne sous forme d'association, est située en face de l'hôpital Albert Sabin de Fortaleza. Elle recueille des enfants à leur sortie de l'hôpital. Ces enfants, laissés à l'hôpital par leurs parents, dans un état d'extrême délabrement physique (nous en avons d'ailleurs des photos) sortent guéris mais sont encore beaucoup trop faibles pour être rendus à leur famille, celle-ci n'ayant pas les moyens d'assurer leur subsistance.

De plus, ces enfants qui ont souffert trop longtemps de malnutrition ont besoin d'une rééducation psychomotrice, qui leur est assurée par le personnel médical de la crèche.

Ces enfants ne sont pas abandonnés, leurs parents viennent les voir chaque semaine, la crèche assure d'ailleurs une éducation des mères sur le plan de la nutrition pour qu'elles puissent par la suite reprendre leur enfant en charge. Cette crèche a de gros problèmes financiers, leur maison a été vendue, et elle doit impérativement retrouver d'autres locaux près de l'hôpital, car certains enfants ne sont pas transportables.

La directrice de cette crèche a fait appel à nous pour des parrainages, afin de les aider dans leur mission qui est non seulement de sauver des enfants mais aussi de les aider à se réintégrer socialement.

C. Crèche de la Favella

Cremilda nous a également donner des renseignements sur une crèche, dont elle s'occupe, qui est dans l'une des Favellas de Fortaleza. Cette crèche extrêmement pauvre, recueille 35 enfants dans la journée pendant que leurs parents travaillent. Cette crèche manque de tout, même des choses les plus élémentaires (il n'y a même pas une table pour que les enfants prennent leur repas). Cette crèche souhaite également que nous mettions sur pied des parrainages, ce qui lui permettrait d'acheter le "minimum vital" pour les enfants.

Cremilda a la gentillesse de proposer de nous servir de "correspondant" sur place. C'est un atout précieux quand on connait son dévouement et son sens pratique. Nous allons lui demander de nous préciser, par courrier, quels sont les besoins précis de ces deux dernières crèches (liste du matériel à acheter par exemple).

D. Mise en place des parrainages

Les vacances vont arriver et il sera très difficile de se réunir en Juillet Août. Il nous a paru plus sage de "démarrer" ces projets de parrainage à la rentrée de Septembre. D'ici là, nous aurons reçu des renseignements précis sur les besoins des deux crèches, et nous pourrons vous indiquer comment procéder si vous souhaitez parrainer un enfant.

Attention : Adhésion à l'Association n'est pas synonyme de parrainage. Si vous avez des raisons pour ne pas vouloir parrainer, nous les respectons, et nous ne portons aucun jugement sur les couples que le parrainage n'interesserait pas. Vous pouvez donc sans problème adhérer à l'Association, sans vous sentir engagés par la suite. N'attendez pas trop pour le règlement de votre adhésion, ce qui nous permettra en Septembre d'avoir une idée précise du nombre de "Jangaderos".